



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-SETIF-
17 RUE CHERAGA LAID BP 46
TEL-FAX : 036 82 68 81



BUREAU EXECUTIF P.V N° 28. SEANCE DU: 06/04/2022.

Membres présents : Messieurs

• SAMRA	M. El Kamel	Président
• HALITIM	Salah	1 ^{er} Vice-président.
• SABRI	A/aali	2 ^{ème} Vice-Président.
• SAHLI	Ammar	Secr. /Permanent et Finances.
• MENTASSER	Hachemi	Secrétaire Général.
• HACHELEF	Embarek	Trésorier Général.
• SMARA	Dieb	D.A.F.
• BERZIG	Ali	P/éthique.
• Dr. DJOUDI	Khair-Eddine	Médecin.
• ZAIR	Rachid.	P/CAW.
• NEKAA	Nabil.	P/C. Compétitions
• BOULAHDJILAT	D/Eddine	D.T.W.
• BERCHI	Mohiédine	P/COM. Licences.
• ZAIDI	Smail	Membre.
• MAYOUF	Djamel	Membre.

Constatant le quorum statutaire atteint et le Bureau pouvant valablement délibérer, la séance est ouverte à 14h 30 heures par le Président de la Ligue, qui après les souhaits de bienvenue aux membres présents, donne la parole au Secrétaire Permanent, pour faire lecture de l'ordre du jour arrêté.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du bulletin officiel n°27/2022.
- 2/ Courrier "arrivée".
- 3/ Travaux des commissions.
- 4/ Désignation en mission de contrôle.
- 5/ Divers.

1. APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL.

Le Secrétaire Permanent procède à la lecture du Bulletin officiel n° 27, aucune remarque n'étant faite, il a été adopté et transcrit sur le registre des délibérations.

2. COURRIER "ARRIVEE".

FAF.

- NEANT.

LRFC.

- Prog. 13^{ème} journée Nationale U15 le 07/04/2022.

P.N.

D.J.S.

- NEANT.

DIVERS.

- Corresp. MBFOOT, engagement équipe U13. à l'étude.
- Corresp. OPOW Sétif, demandant préparation festivités du 8 mai 45. P.N.
- Candidature stage arbitre adressée par M. Acil Menaa. P.N.
- Sollicitation arbitres pour tournoi nocturne sur terrains de proximités durant mois sacré, adressée par Office Communal sport et jeunesse. P.N.

3-TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Tour à tour les présidents des différentes commissions présentent au Bureau les travaux de leurs commissions pour approbation et insertion au B.O.

DTWA	Présenté par Mr. Zair	R.	Lu, approuvé.
C. Discipline	Présenté par Mr. Sabri	A.	Lu, approuvé et inséré par ailleurs.
COS	Présenté par Mr. Nekaa	N.	Lu, approuvé et inséré par ailleurs.
DTW	Présenté par Mr. Boulahdjilat	D.E.D	lu, approuvé.
B. Licences	Présenté par Mr. Berchi	M.	Lu, approuvé.

4- DESIGNATION DES DELEGUES.

Sont désignés en mission de délégués des rencontres, par le Président, messieurs :

08/04/2021.				
LIEUX	RENCONTRES	DATES	HORAIRES	DELEGUES
OPOW 500 LOGTS	WRTS – ESM	08/04/2022	15H 00	
BIR EL ARCH	RCBEA – ACL	08/04/2022	15H 00	
OPOW AIN AZEL	NRBAA – CDM	08/04/2022	15H 00	
OPOW AIN ARNAT	IRBAA – CRBA	08/04/2022	15H 00	
AIN EL KEBIRA	NRBD – WRAT	08/04/2022	15H 00	
BAZER SAKHRA	EBBS – ASEE	08/04/2022	15H 00	
OPOW AIN OULMENE	MAO – ARBG	08/04/2022	15H 00	

5- DIVERS.

Il est porté à la connaissance des équipes qualifiées en coupe de wilaya, qu'une séance de travail a été tenue au niveau du siège de la Ligue et ayant pour objet l'introduction des équipes de la division d'honneur, donc le tirage au sort a été effectué en présence de Messieurs Halitim S. – Sahli A. – Berzig A. – Nekaa N.- Berchi M. – Smara D. – Le Secrétaire du club ETSS (Bouadel Mouloud), se qui a donné ce qui suit :

RAPPEL CHAMPIONNAT U13 – ECOLES-

Nous informons nos partenaires que le championnat des U13 (écoles) débutera juste après LAID EL FITR, donc, nous invitons les responsables des clubs intéressés par la participation, de prendre attache avec l'organe de programmation, pour toutes les informations utiles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 20.

LE PRESIDENT.

LE SECRETAIRE GENERAL.

M.K. SAMRA

H.MENTASSER.

COMMISSION DE DISCIPLINE

COMMISSION DE DISCIPLINE
REUNION Du 03 - 04 - 2022 PV N°: 18

Membres Présents :

SABRI ABDELALI
BOUABDALLAH MOHAMED

Ordre du Jour
Etudes Affaires

Affaire N° 337 : Rencontre ACL - CDM (S) du 01 - 04 - 2022

Joueur Exclu

LAKHAL Abdelmadjid (CDM) Lc. 20112. Suspension (05) cinq matchs ferme et **4.000,00 da** pour contestations de décision et insultes après son expulsion.

Joueurs Avertis

BAICHE Oussama (ACL) Lc. 220459. Match ferme et **1.000,00 da** pour contestation de décision.
AIDOUDI Islam Younes (CDM) Lc. 50111. **1^{er}** Avertis. Pour CAS.

Affaire N° 338 : Rencontre MCAR - CREM (S) du 01 - 04 - 2022

Joueurs Avertis

GUERNICHE Anis (MCAR) Lc. 190416. **2^{eme}** Avertis. Pour CAS.
FALAHI Kamel (CREM) Lc. 274618. **1^{er}** Avertis. Pour CAS.

Affaire N° 339 : Rencontre EAZ - CRBF (S) du 01 - 04 - 2022

Dirigeant Exclu

RIAHI Abderazek : Entraîneur (EAZ) Lc. 113043. Suspension (05) cinq matchs ferme et **4.000,00 da** pour contestations de décision et insultes à arbitre.

Joueurs Avertis

ZOUAOUI Yahia (EAZ) Lc. 110996.
BALOUT Abdelhak (CRBF) Lc. 160330. **1^{er}** Avertis. Pour CAS, à chacun des 02 joueurs.

Affaire N° 340 : Rencontre DMEE – ESOT (S) du 01 - 04 - 2022

Joueurs Avertis

RIHANE Nacereddine (DMEE) Lc. 20049. Match Automatique (**Rec - Aff N° 228 -259 ET 272**).
GUERIOUI Hichem (DMEE) Lc. 20048. **2^{eme}** Avertis. Pour CAS.

Affaire N° 341 : Rencontre MAO – NRBA (S) du 01 - 04 - 2022

Joueurs Avertis

MECHRI Mohamed (MAO) Lc. 170371.
ANANE Abderraouf (MAO) Lc.170527.
FODIL Sohaib (NRBA) Lc. 431029. **1^{er}** Avertis. Pour CAS, à chacun des 03 joueurs.

Affaire N° 342 : Rencontre MBT – ETSS (S) du 01 - 04 - 2022

Joueurs Avertis

GACEMI Ilyes (MBT) Lc. 290617.
KEBAILI Omar (MBT) Lc. 290633. **1^{er}** Avertis. Pour CAS, à chacun des 02 joueurs.
SAHRAOUI Khoutir (ETSS) Lc. 330708. Match sursis (**Rec Aff N° : 275 et 300**)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 30 heures.

LE SECRETAIRE.

LE PRESIDENT.

M. BOUABDALLAH

A. SABRI

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL N° 25/2022 DU 05/04/2022.

PRESIDENT : NEKAA NABIL.

SECRETAIRE : DIF RABAH.

ORDRE DU JOUR.

- 1/ Étude affaires.
- 2/ Homologation des résultats.
- 3/ Programmation 24^{ème} journées division "honneur".
- 4/ Classement division Pré honneur.
- 5/ Tirage au sort Coupe de Wilaya Seniors.
- 6/ Mise à jour du calendrier "Jeunes".

1°) Étude affaires

AFFAIRE N° 09/2022.

Rencontre ESD / ESK (S), du 31/03/2022.

-**Non** déroulement de la rencontre précitée en raison de l'absence de l'équipe de l'ES Kherba.

-**VU** la feuille de match,

-**VU** le rapport de l'arbitre,

-**VU** le rapport du délégué,

Signalant la présence de l'équipe de l'ES Dahs et l'absence de celle de l'ES Kherba au lieu et horaire fixés.

-**ATTENDU** que le référé a accordé le laps de temps nécessaire prévu par la réglementation en vigueur pour permettre à l'équipe absente d'arriver, éventuellement, mais en vain.

-**ATTENDU** que le club défaillant, au même titre que le club adverse, a été informé de la dite programmation (voir B.O.n°26 & 27), respectivement des 23 & 30 du mois courant. Insérés sur le site internet de la Ligue Sétifienne de Football.

-**ATTENDU** que le club défaillant ne transmet aucune justification recevable quant à cette défection.

-EN CONSEQUENCE- :

En application de l'Article 62 des RG/FAF (**phase "retour"**).

-LA COMMISSION DECIDE- :

-**De donner** match perdu par pénalité par (03) trois buts à (00) zéro au club ES Kherba au profit de l'ES Dahs.

-**De défalquer** (06) six points du capital de l'équipe "seniors" du club ES Kherba.

-**D'infliger** par ailleurs au club fautif une amende de (15.000.00da) quinze mille dinars (payable avant le 01/05/2022).

AFFAIRE N° 10/2022.

Rencontre NRT / CRM (S), du 01/04/2022.

-Non déroulement de la rencontre précitée en raison de l'absence de l'équipe NR Tella, **A DOMICILE**.

-VU la feuille de match,

-VU le rapport de l'arbitre,

-VU le rapport du délégué,

Signalant la présence de l'équipe du CR Maafer et l'absence de celle du NR Tella au lieu et horaire fixés.

-ATTENDU que le référé a accordé le laps de temps nécessaire prévu par la réglementation en vigueur pour permettre à l'équipe absente d'arriver, éventuellement, mais en vain.

-ATTENDU que le club défaillant, au même titre que le club adverse, a été informé de la dite programmation (voir B.O.n°26 & 27), respectivement des 23 & 30 du mois courant. Insérés sur le site internet de la Ligue Sétifienne de Football.

-ATTENDU que le club défaillant ne transmet aucune justification recevable quant à cette défection.

-EN CONSEQUENCE- :

En application de l'Article 62 des RG/FAF (**phase "retour"**).

-LA COMMISSION DECIDE- :

-De donner match perdu par pénalité par (03) trois buts à (00) zéro au club NR Tella au profit du CRMaafer.

-De défalquer (06) six points du capital de l'équipe "seniors" du club NR Tella.

-D'infliger par ailleurs au club fautif une amende de (15.000.00da) quinze mille dinars (payable avant le 01/05/2022).

2°) – HOMOLOGATION DES RESULTATS.

DIVISION D'HONNEUR 22ème J. 01/04/2022				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL
01	CRBA	03	WRTS	00
02	ESM	00	RCBEA	03
03	ACL	02	CDM	00
04	WRAT	04	IRBAA	03
05	ASEE	03	NRBD	02
06	ARBG	01	EBBS	00
07	MAO	02	NRBAA	02

DIV. PRE-HON. G A 18 ^{ème} J. 31 - 01/04/2022					DIV. PRE-HON. G B 18 ^{ème} J 31-01/04/2022			
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	NCB	04	HRS	01	DMEE	06	ESOT	00
02	DSS	00	ESOA	02	ESD	03	ESK	00PP
03	JSAM	01	ESBA	01	ESAA	03	CJS	01
04	NRBB	00	USM	02	EAZ	02	CRBF	12
05	MCAR	02	CREM	01	SMS	00	NRCAT	01

DIV. PRE-HON. G C 18 ^{ème} J. 31 / 01/04/2022				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	MBT	02	ETSS	01
02	ESB	05	ACBA	01
03	MCB	03	AAS	00
04	MNEE	04	CRBM	02
05	NRT	00	CRM	03PP

3°)- PROGRAMMATION SENIORS.

24^{ème} JOURNEE DIVISION HONNEUR VENDREDI 15/04/2022.-

LIEUX	DATES	RENCONTRES	HOR.	OBS.
OPOW 500 LOGTS	15/04/2022	ACL – WRTS	15H 00	
KSAR EL ABTAL	15/04/2022	CDM – RCBEA	15H 00	
MAHDIA	15/04/2022	ESM – IRBAA	15H 00	
AMOUCAS	15/04/2022	CRBA – NRBD	15H 00	
AIN EL KEBIRA	15/04/2022	WRAT – EBBS	15H 00	
GUELLAL	15/04/2022	ARBG – NRBA	15H 00	
HARRECHE	15/04/2022	ASEE – MAO	15H 00	

4°) CLASSEMENTS DIVISION PRE HONNEUR.

CLASSEMENT : DIVISION PRE HONNEUR "G A" L'ISSUE DE LA 18 ^{ème} JOURNEE										
CLUBS	J.	G.	N.	P.	BP	BC	G.A	Pts	RG	F
ESOA	18	16	01	01	43	05	+38	49	1 ^{ER}	
MCAR	18	12	04	02	38	15	+23	40	2 ^{ème}	
CREM	18	10	04	04	34	18	+16	34	3 ^{ème}	
NCB	18	10	01	07	35	28	+07	31	4 ^{ème}	
JSAM	18	06	04	08	27	31	-04	22	5 ^{ème}	
USM	18	05	02	11	22	39	-17	17	6 ^{ème}	
ESBA	18	05	04	09	18	33	-15	16	7 ^{ème}	-03Pts
HRS	18	06	03	09	29	38	-09	09	8 ^{ème}	-12Pts
DSS	18	02	01	15	14	41	-27	07	9 ^{ème}	
NRBB	18	05	02	11	27	40	-13	05	10 ^{ème}	-12Pts

CLASSEMENT : DIVISION PRE HONNEUR "G B" L'ISSUE DE LA 18 ^{ème} JOURNEE										
CLUBS	J.	G.	N.	P.	BP	BC	G.A	Pts	RG	F
DMEE	18	x	x	x	04	00	+04	44	1^{ER}	
CRBF	18	x	x	x	03	01	+02	44	2^{ème}	
ESAA	18	x	x	x	x	x	x	42	3 ^{ème}	
NRCAT	18	x	x	x	x	x	x	24	4 ^{ème}	
EAZ	18	x	x	x	x	x	x	23	5 ^{ème}	
ESOT	18	x	x	x	x	x	x	20	6 ^{ème}	
CJS	18	x	x	x	x	x	x	16	7 ^{ème}	
ESD	18	x	x	x	x	x	x	13	8 ^{ème}	
SMS	18	x	x	x	x	x	x	11	9 ^{ème}	
ESK	18	x	x	x	x	x	x	02	10 ^{ème}	-07Pts

OBSERVATIONS POUR LE GROUPE "B".

- ✓ Compte tenu du classement Ex-æquo entre les équipes DMEE, et CRBF, et en application de l'Article 69 Alinéa B des RG/FAF, en vigueur, qui précise clairement et en substance, ce qui suit :
- ✓ "En cas d'égalité de points entre DEUX EQUIPES au terme du classement final, les équipes concernées seront départagées selon le critère suivant :
 - La meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les deux équipes concernées.
 - À savoir : troisième journée DMEE 04 / CRBF 00 (Phase "aller").
Douzième journée CRBF 03 / DMEE 01(Phase "retour").

-GOL AVERAGE PARTICULIER.-

Cinq (05) buts à Trois (03) différence de buts, deux (02) à l'avantage du DMEE.

- De ce fait, et compte tenu de ce qui précède, le club dénommé : DJIL MOUSTAKBEL EL EULMA (DMEE) est déclaré champion du groupe "B" de la Division Pré honneur au titre de la saison sportive 2021 / 2022.

CLASSEMENT : DIVISION PRE HONNEUR "G C" L'ISSUE DE LA 18 ^{ème} JOURNEE										
CLUBS	J.	G.	N.	P.	BP	BC	G.A	Pts	RG	F
CRM	18	13	03	02	23	03	+20	42	1 ^{er}	
MNEE	18	11	05	02	33	13	+20	38	2 ^{ème}	
MBT	18	10	05	03	30	12	+18	35	3 ^{ème}	
ESB	18	09	05	04	27	13	+14	32	4 ^{ème}	
ETSS	18	09	04	05	24	13	+11	31	5 ^{ème}	
CRBM	18	05	02	11	17	32	-15	17	6 ^{ème}	
ACBA	18	04	04	10	14	27	-13	16	7 ^{ème}	
MCB	18	04	03	11	20	38	-18	15	8 ^{ème}	
NRT	18	03	04	11	17	35	-18	07	9 ^{ème}	-06Pts
AAS	18	03	03	12	18	37	-21	12	10 ^{ème}	

5°) TIRAGE AU SORT COUPE WILAYA.

N°	LIEUX	DATE	RENCONTRES	HORAIRES	OBSERVATIONS
01	AMOUCHAS	12/04/2022.	CRBA – MAO	15H 00	
02	KSAR EL ABTAL	12/04/2022.	CDM – CRM	15H 00	
03	CHEIKH LAIFA	12/04/2022.	ETSS – NRBD	15H 00	
04	OPOW 500 LOGTS	12/04/2022.	ACL – NRBA	15H 00	
05	AIN EL KEBIRA	12/04/2022.	WRAT – ARBG	15H 00	
06	OPOW AIN ARNAT	12/04/2022.	IRBAA – HRS	15H 00	
07	AIN SEBT	12/04/2022.	ESBA – WRTS	15H 00	
08	CHEIKH LAIFA	12/04/2022.	SMS – ESM	12H 30	
09	HARRECHE	12/04/2022.	ASEE – CJS	15H 00	
10	BIR EL ARCH	12/04/2022.	RCBEA - NRCAT	15H 00	
EXEMPT : EBBS.					

N.B/ Rappel.

*l'organisation incombe au club qui reçoit (Médecin, service d'ordre, et protection civile éventuellement).

*Le temps de jeu est de 2 fois 45mn avec un laps de 15mn de repos entre les mi-temps.

*en cas d'égalité en fin de partie il sera procédé directement aux tirs aux buts.

6/ MISE A JOUR DU CALENDRIER "JEUNES".

(VOIR LE PV DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE).

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h 00.

LE PRESIDENT.
NEKAA.

LE SECRETAIRE.
R.DIF.

COMMISSION D'ARBITRAGE

- 23^{ème} JOURNEE DIVISION D'HONNEUR – VENDREDI 08/04/2022 -.

LIEUX	DATES	RENCONTRES	CAT.	HOR.	ARBITRES
OPOW 500 LOGTS	08/04/2022	WRTS – ESM	S.	15H 00	AD AS1 AS2
BIR EL ARCH	08/04/2022	RCBEA – ACL	S.	15H 00	AD AS1 AS2
OPOW AIN AZEL	08/04/2022	NRBAA – CDM	S.	15H 00	AD AS1 AS2
OPOW AIN ARNAT	08/04/2022	IRBAA – CRBA	S.	15H 00	AD AS1 AS2
AIN EL KEBIRA	08/04/2022	NRBD – WRAT	S.	15H 00	AD AS1 AS2
BAZER SAKHRA	08/04/2022	EBBS – ASEE	S.	15H 00	AD AS1 AS2
OPOW A.OULMENE	08/04/2022	MAO - ARBG	S.	15H 00	AD AS1 AS2

DESIGNATION CHAMPIONNAT “JEUNES”.

4^{ème} JOURNEE GROUPE 05

LIEUX	RENCONTRES	DATES	HOR.	CAT.	ARBITRES
OPOW AIN ARNAT	IRBAA / EAZ	SAMEDI 09/04/2022	11H00	M.	
			12H00	C.	
			14H00	J.	

LIEUX	RENCONTRES	DATES	HOR.	CAT.	ARBITRES
OPOW SALAH BEY	ESK / SMS	JEUDI 07/04/2022	11H00	M.	
			12H00	C.	
			14H30	J.	

LIEUX	RENCONTRES	DATES	HOR.	CAT.	ARBITRES
CHEIKH LAIFA	ETSS / CRBF	JEUDI 07/04/2022	11H00	M.	
			12H00	C.	
			14H00	J.	